

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 2 JUIN 2015**

ADDENDUM A LA BROCHURE DE CONVOCATION

Le Conseil d'administration du 5 mai 2015 a décidé de soumettre à l'assemblée générale du 2 juin 2015, en complément des résolutions déjà arrêtées le 4 mars 2015 :

- la nomination de Mme Hélène Moreau-Leroy en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans ; et
- une modification des statuts concernant l'âge limite des administrateurs.

En raison de l'insertion de ces nouveaux projets de résolution, l'ordre du jour de cette assemblée générale est désormais le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et fixation du dividende.
- Option pour le paiement du dividende en actions.
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Victoire de Margerie.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François Énaud.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent Mignon.
- Consultation des actionnaires sur les éléments de la rémunération de Monsieur Thierry Le Hénaff.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions.
- Modification de l'article 16.3 des statuts de la Société.
- Modification de l'article 10.1.3 des statuts de la Société.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Nomination de Mme Hélène Moreau-Leroy en qualité de nouvel administrateur.
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

La numérotation se trouve décalée, la 13^{ème} résolution (pouvoirs pour formalités) initialement publiée devenant la 15^{ème} résolution.

MODIFICATION STATUTAIRE

TEXTE DU NOUVEAU PROJET DE RESOLUTION

Treizième résolution

(Modification de l'article 10.1.3 des statuts)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'article 10.1.3 des statuts comme suit :

« *La limite d'âge des administrateurs est fixée à 70 ans.*

Lorsqu'un administrateur atteint cette limite d'âge en cours de fonctions lesdites fonctions cessent de plein droit à moins que le Conseil d'administration ne décide que l'administrateur peut terminer son mandat.»

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour accompagner l'évolution actuelle et à venir de sa composition, et dans un contexte d'évolution forte d'Arkema, le Conseil souhaite bénéficier de plus de flexibilité pour assurer le maintien des compétences clés et la continuité de la connaissance de l'entreprise en son sein. A cet effet, il est proposé à la prochaine assemblée générale de permettre au Conseil, en cas d'atteinte de la limite d'âge statutaire de 70 ans par un administrateur en cours de mandat, de décider que celui-ci pourrait terminer son mandat.

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

TEXTE DU NOUVEAU PROJET DE RESOLUTION

Quatorzième résolution

(Nomination de Madame Hélène Moreau-Leroy en qualité de nouvel administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Mme Hélène Moreau-Leroy en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hélène Moreau-Leroy est Président-directeur général de Hispano-Suiza (Groupe Safran) et membre du Comité exécutif de Safran depuis le 1^{er} juillet 2013.

Son parcours de dirigeant de haut niveau et ses compétences industrielles reconnues et une longue expérience à l'international bénéficieront pleinement au Conseil d'administration d'Arkema.

Sous réserve de sa nomination par l'assemblée générale en qualité d'administrateur, Mme Hélène Moreau-Leroy serait considérée comme un administrateur indépendant selon les critères retenus par la Société et conformes au Code AFEP-MEDEF. Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé qu'elle serait également membre du Comité d'audit et des comptes.

Née en 1964, Hélène Moreau-Leroy est diplômée de l'Institut Nationale des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon et titulaire d'un MBA international (*Master in International Business Administration*) de l'Université de Nouvelle-Angleterre en Australie. Elle est également professionnel *supply chain* certifié (APICS).

Elle a occupé plusieurs postes de direction en recherche et développement, gestion de projets, achats et production pour des groupes industriels et a passé 14 ans dans des fonctions internationales à l'étranger. Elle a rejoint le Groupe Safran en 2003 au sein de la direction des achats groupe de Snecma SA puis a pris en charge le développement de la *supply chain* dans les pays émergents de Messier-Bugatti Dowty avant de devenir directeur des programmes et membre du Comité de direction de celle-ci.

Hélène Moreau-Leroy est également membre du Comité de direction du Groupement des Equipementiers de l'Aéronautique et Défense (GEAD) et membre de réseaux et associations de promotion de la diversité en entreprise.